

CHAPITRE X

Recherche et développement

OBJET DU CONTRÔLE	CONTENU DU CONTRÔLE	RÉSULTAT ATTENDU
[X.1] Vérifier le soutien du titulaire à la recherche, au développement et aux innovations dans le domaine de la prévention, de la collecte séparée, de l'enlèvement et du traitement des DEEE professionnels.	[113] Identifier les études et les projets de R&D soutenus ou menés par le titulaire.	[113] Conformité des thématiques soutenus ou menés. Indication des soutiens apportés, en détaillant les thématiques, les partenariats, les acteurs ciblés, les montants et la durée des partenariats.
	[114] Identifier les moyens mis en œuvre par le titulaire pour rechercher des partenariats et sélectionner les études ou projets de R&D.	[114] Indication des critères de sélection des études et projets de R&D soutenus.
	[115] Vérifier, dans le bilan et le compte de résultat, les montants engagés par le titulaire dans le soutien à la recherche, au développement et aux innovations.	[115] Conformité du point de contrôle.